



## Résidence principale : mon bien ou ma location ?

-----  
Par Visiteur

Bonjour

Ma mère âgée possède une villa  
Ne pouvant plus l'habiter elle loue un appartement et met en vente sa villa

Quelle est sa résidence principale ?  
Toujours son seul bien immobilier (mis à la vente)  
Ou  
L'appartement qu'elle loue a un propriétaire et donc qu'elle habite

Très important je suppose pour la vente (fiscalité) ?

Vous remerciant par avance  
Bonne journée

Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Sa résidence principale est là où elle habite = la location.  
Toutefois sa villa était sa résidence principale, elle l'a mise en vente et le fisc tolère un délai de plusieurs mois avant de taxer la plus-value immobilière.

Il est important qu'elle garde les preuves de toutes ses diligences pour la vente et surtout ne loue pas cette villa dans l'intervalle.

-----  
Par AGEorges

Bonsoir visiteur,

Vous avez des précisions ici :  
[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/plus-values-exonerees]https://www.impots.gouv.fr/particulier/plus-values-exonerees[/url]

Vous verrez qu'il n'y a pas QUE les résidences principales encore utilisées comme telles qui sont exonérées. Par exemple, les items 2, 3 et 4 du premier tableau peuvent vous intéresser.